
BARCELONE – GAC : Réunion du groupe de travail NomCom avec la direction du NomCom
Mardi 23 octobre 2018 – 11h15 à 12h00 CEST
ICANN63 | Barcelone, Espagne

OLGA CAVALLI:

Bonjour, bonjour à tous. Merci beaucoup d’être ici avec nous, dans ce beau pays et cette belle ville. Une deuxième maison pour les Argentins.

Merci aux membres du NomCom qui sont avec nous aujourd’hui.

Pour ceux qui sont nouveaux au GAC, je vais vous raconter très brièvement l’histoire de ce groupe de travail.

Nous l’avons créé il y a quelques années pour analyser si le GAC pouvait envisager la possibilité d’occuper un siège que nous avons au NomCom. Il y a un siège qui est prévu pour un membre du GAC, qui a été occupé il y a quelques années, mais pour un certain nombre de raisons, personne n’a été désigné pour remplacer cette personne qui était partie.

Donc l’idée de créer ce groupe de travail est née lors de notre réunion à Los Angeles, où on a présenté une possibilité de changements au niveau de la composition du NomCom. Cette révision a été en cours pendant plusieurs années. Et les conclusions seront présentées pendant cette réunion.

Alors, qu’est-ce que le NomCom ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Les experts pourront me corriger si je me trompe, mais le NomCom, c'est-à-dire le comité de nomination est un groupe d'experts de la communauté qui sont responsables de sélectionner les candidats aux postes de direction de l'ICANN.

Il désigne la moitié du conseil d'administration de l'ICANN, pas tous en même temps mais à des moments différents. Donc la moitié des membres du conseil d'administration sont désignés par le NomCom. C'est un rôle très important.

Trois membres de la GNSO, trois membres de la ccNSO et trois membres de l'ALAC.

Et vous sélectionnez des membres de la PTI, je crois aussi, non ? Deux, deux membres de la PTI. Très bien. J'ai appris cela quand la PTI a été créée.

Pouvons-nous passer à la diapo suivante ?

Quelle est la composition du comité de nomination aujourd'hui ?

Cette diapo est bien parce qu'elle a des couleurs, mais j'en ai préparé une autre. Moi j'ai préparé une autre diapo, qui est plus facile à comprendre peut-être. Pouvons-nous passer à la prochaine ? Voilà.

Alors il y a 15 membres avec droit de vote, 7 nommés par la GNSO, 5 par l'ALAC, 1 par la ccNSO, 1 par l'ASO, et 1 par l'IAV c'est-à-dire l'IETF. Il y a 3 membres sans droit de vote, 1 désigné par le GAC, si le GAC décide de le faire ou pas, 1 par le SSAC, 1 par le RSSAC. Et il y a trois

leaders. Un président sans droit de vote, un président élu sans droit de vote, et un président associé, sans droit de vote.

Comme je vous l'ai dit avant, cette semaine, c'est un commentaire à titre personnel, si je vois ces chiffres, je vois qu'il y a un certain déséquilibre par rapport à la participation des différentes communautés. Pour ce qui est de mon pays, nous soutenons le modèle multipartite, et nous aimerions voir qu'il y ai un peu plus d'équilibre pour ce qui est de la participation au niveau des genres, au niveau des régions, et au niveau des différents groupes de parties prenantes.

C'est sur ces questions que nous nous sommes penchés dans le groupe de GAC qui s'occupe de cette question.

Nous avons identifié plusieurs éléments.

D'un côté nous avons examiné votre travail, qui est extrêmement compliqué. Nous savions que l'ALAC et la ccNSO vous avaient fait parvenir des lignes directrices, des orientations pour que vous gardiez à l'esprit, au moment de sélectionner ces candidats.

Et donc, quand on a analysé la révision du NomCom, nous avons pu voir – et peut-être que je me trompe, c'est ma perception, mon sentiment – c'est qu'il n'y a pas de mémoire par rapport à ces orientations. Vous pourriez me préciser cela quand je finirai de parler.

Mais sur ce que nous avons préparé, c'est des principes, des directives, des orientations pour le NomCom par rapport aux différents critères

que nous voudrions voir respecter au moment de choisir un expert pour remplir ce type de poste.

Et après, nous avons examiné la possibilité d’avoir ou non un représentant pour occuper le siège qui est vacant pour le GAC.

Et ensuite, pour la diapo suivante... Il y a beaucoup de texte ici, mais finalement nous parlons de l’expérience que doit posséder donc le candidat pour ce qui est du travail avec les gouvernements, travailler au bénéfice de l’intérêt commun, dans des environnements multiculturels, divers, etc.

Voilà un résumé du texte que vous voyez là et qui a une demi-page.

Une inquiétude exprimée par certains collègues et certaines délégations, c’est qu’il y a des règles de confidentialité qui peuvent poser difficultés pour certains pays du GAC. Et il peut y avoir d’autres commentaires de la part de mes collègues.

Je vais vous donner la parole pour voir si vous voulez nous parler de votre travail. Il y a beaucoup de nouveaux membres au sein du GAC, et donc c’est intéressant que vous soyez là pour leur expliquer ce que vous faites.

DAMON ASHCRAFT:

Bonjour. Merci Olga, c’est très intéressant d’être ici aujourd’hui, merci de l’opportunité d’être ici pour échanger des idées. Je pense que ce sera une séance très productive.

Vous avez évoqué plusieurs éléments. Le premier concerne les critères que vous nous avez présentés. Ces critères devraient être présentés tous les ans.

Oui, il y a d'autres groupes qui ont présenté cela, et le font tous les ans. Pourquoi? Parce que les membres changent, les besoins changent.

Et pour ce qui est de la confidentialité, la confidentialité est un élément clef du NomCom. Et cela pour deux raisons. D'un côté nous recevons une liste de candidats pour les postes de direction, et ces listes contiennent des informations personnelles. Nous pensons que pour respecter le candidat et la communauté, il faut que ces noms soient gardés comme confidentiels.

Deuxièmement, pour ce qui est de la confidentialité, c'est que selon les statuts constitutifs, le NomCom doit être un organe indépendant. Et donc il y a des procédures que nous devons respecter et si certaines informations sont communiquées, notre travail pourrait se trouver compromis.

Je sais qu'il y a des soucis par rapport à la confidentialité, et cela pas seulement pour le GAC, mais pour d'autres organisations aussi, parce que la communauté veut savoir ce qu'il se passe au sein du NomCom.

Ce qui est confidentiel pour nous, ce sont toutes les informations concernant les candidats. Donc toutes ces informations sont confidentielles, nos processus de discussion internes sont également confidentiels.

En général, ce qui n'est pas confidentiel, ce sont les principales dates de notre processus. Cela n'est pas confidentiel. Nous publions des espèces de fiches de suivi, notre planification annuelle, nos principes opérationnels, tout cela n'est pas confidentiel.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup. Quel serait donc le moment le plus opportun pour que nous puissions vous envoyer ces principes consensuels sur lesquels nous nous serons mis d'accord . Ces principes directeurs Quel serait le bon moment de l'année ? Parce que vous avez un cycle si je ne m'abuse.

ZAHID JAMIL:

Oui, c'est important de clarifier comment et quand recevoir vos contributions. Je pense qu'on n'en a pas parlé.

Je suis président élu, Cherine Miller à ma droite est présidente pour l'année prochaine, et Hans travaille avec nous également.

Il est important de comprendre de qui nous recevons ce type de principes. Ce sont des organisations par rapport auxquelles nous choisissons des candidats. Par exemple comme nous choisissons des candidats du conseil d'administration, le conseil d'administration nous envoie ce type de principe. Même chose pour ALAC, nous leur demandons de nous envoyer ces principes.

Donc nous nous attendons à recevoir ce type de principes des organisations pour lesquels c'est important. Le GAC n'est pas une

organisation par rapport à la laquelle nous sélectionnons des membres.

Mais ceci dit, le GAC peut nous envoyer des informations, bien sûr, des lignes directrices. Mais je voulais préciser cela.

Et pour ce qui est des délais, Damon va mieux vous en parler.

DAMON ASHCRAFT:

Vous avez présenté votre guide, vos principes en juin lors de la réunion de Panama.

Et, si ce sont vos principes pour 2019, nous pouvons les garder. Sinon, si vous allez les changer, vous pouvez nous les envoyer à nouveau. Si vous pouvez nous les envoyer avant la fin de l'année, je pense que ce serait suffisant.

Nous établissons nos candidats à partir de la mi-mars, et ensuite nous commençons les délibérations donc je pense que si nous pouvons les avoir à la fin de l'année ce serait très bien.

OLGA CAVALLI:

Un autre commentaire. Nous avons reçu un commentaire de la part d'un groupe qui a révisé la structure du NomCom. Pouvons-nous parler de comment vous voyez le futur du NomCom ? Est-ce que la structure va changer ? Quelle sera la participation des différents groupes de parties prenantes ? Quelle pourrait être la structure future du NomCom ?

Ce serait très utile.

DAMON ASHCRAFT:

Vous faites référence au groupe de travail sur le NomCom. Nous avons eu une réunion de ce groupe hier, qui a préparé 27 recommandations séparées.

Certaines de ces recommandations peuvent être mises en place par le NomCom. Mais il y a une proposition générale et ce processus est encore en phase de mise en œuvre.

Nous avons les recommandations, ou l'ICANN a des recommandations. Elles doivent être étudiées pour voir si elles sont faisables, pour parvenir à un meilleur équilibre au NomCom. Il y aura des discussions, des délibérations pour voir si les recommandations sont appropriées, mais ce n'est pas au NomCom de décider à titre individuel pour voir si ces recommandations seront appliquées ou pas.

HANS PETTER HOLEN:

Je voulais ajouter que, depuis que cette révision a commencé, il y a plus d'un an, le NomCom a déjà appliqué certaines des recommandations, et les a déjà appliquées dans ses principes opérationnels.

Je pense qu'il y a eu des recommandations importantes et qui affectent les statuts constitutifs de l'ICANN. Dont la question de l'équilibre. Et le GAC pourrait ou non avoir une opinion par rapport à

cela. Parce qu'il y a donc un paragraphe qui décrit votre représentation au sein du NomCom.

Ce paragraphe sera révisé comme résultat de cette révision. Cela pourrait être intéressant, pour que vous vous penchiez là-dessus. Et voir si c'est approprié ou pas.

C'est le point le plus important en ce qui concerne les recommandations. L'idée c'est d'essayer de faire en sorte que le NomCom puisse faire les meilleures recommandations.

OLGA CAVALLI:

Pour clarifier, vous avez ce rapport maintenant, qui sera publié pour consultation publique. Et s'il y a des changements au niveau des statuts constitutifs, comment ça va se passer? Pourriez-vous préciser? Il y a des délais?

ZAHID JAMIL:

Le document a été publié pour consultations publiques, le rapport final de l'équipe de révision a été publié pour consultation publique. Il n'y a pas d'équipe de mise en œuvre encore.

Je crois... Je ne connais pas en détail quel est le processus pour changer des statuts constitutifs, mais bien entendu, dans ce processus de changement de statuts constitutifs, il y aura une consultation publique, si le conseil d'administration décide de suivre les recommandations du groupe de travail.

Un an? Deux ans? Je ne sais pas. Ça prend du temps.

DAMON ASHCRAFT: Le délai pour la mise en œuvre n'est pas encore établi. Je pense qu'ils ont évoqué la possibilité que ce soit un an, un an et demi. C'est assez long. On va essayer de faire dans les plus brefs délais, mais il n'y a pas encore un délai arrêté.

OLGA CAVALLI: Nous avons quelques minutes pour les commentaires de nos membres. J'ai la Palestine, l'Iran, deux mains qui se lèvent pour le moment ; très bien, la Palestine s'il vous plaît.

ENG ALAN SALAHALLDEEN: Je préfère parler en arabe. Olga, merci beaucoup de ces présentations, merci aux membres du NomCom.

Vous avez dit que le NomCom est représenté par plusieurs organisations, et j'aimerais vous rappeler qu'hier, au cours de la cérémonie inaugurale, on a beaucoup parlé du terme multipartite. On en a parlé à plusieurs reprises. Et cela montre à quel point ce concept est important pour tout le monde. Pour le secteur privé, pour tout le monde.

Alors, faut-il penser à une nouvelle définition pour ce terme multipartite ?

Il y a un représentant du GAC et il y a 7 membres de la GNSO qui représentent le secteur privé et les unités de parties prenantes commerciales.

Nous parlons de la réalité ici. Il n'y a pas d'autres parties. Nous voyons, nous parlons de ce que nous voyons. Le comité de nomination n'a qu'une seule personne du GAC. Cela veut dire que le rôle des gouvernements n'est pas très important au niveau de la prise de décision.

Je crois que la voix des gouvernements n'est pas entendue dans ce comité.

Nous sommes en retard par rapport à cela et nous devons essayer de voir comment résoudre la question de savoir pourquoi on ignore le fait que le GAC est un organe important ici.

Il faut garder cela à l'esprit. L'ICANN devrait également être impliquée à cela, et donc j'aimerais vous demander de faire quelque chose par rapport à cela, immédiatement, pour que le GAC soit correctement représenté dans ce comité de nomination.

Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup la Palestine. Je voudrais clarifier. Il y a deux éléments dans votre commentaire. D'un côté il y a la structure que nous considérons non équilibrée, parce que même si on a un siège, on ne l'occupe pas mais on en a qu'un en tout cas. Donc la structure est quelque part non équilibrée.

Et ensuite, il y a le fait de désigner ou non un délégué. C'est au GAC de décider si nous désignons ou non un délégué. C'est à nous de décider de cela.

C'est pour cela que nous avons créé ce groupe de travail. De manière générale, c'est un groupe de travail interne, mais maintenant, nous avons donc invité les membres du NomCom à nous parler. Ils ont été gentils de venir,

Hans, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

ZAHID JAMIL:

Merci beaucoup pour votre commentaire. Bien sûr, nous ne décidons pas quelle est la structure de l'organisation, nous ne faisons que désigner certains dirigeants.

Mais cette conversation est très intéressante pour voir dans quelles mesures on peut faire en sorte que l'ICANN puisse être mieux impliquée dans cette organisation.

Ce que vous avez dit est tout à fait vrai. Les gouvernements jouent un rôle important. Nous avons envoyé des messages pour savoir s'il y aura un représentant du GAC qui sera désigné. Et je comprends qu'il y a des discussions en interne chez vous.

Historiquement, il y a eu, dans le passé, un représentant du GAC qui a participé au NomCom et c'était l'une des personnes les plus actives du NomCom. Donc je voulais dire cela.

Je sais que Fernando est là, il a aussi participé il y a quelques années.

Nous apprécions tout à fait l'importance du GAC par rapport à toute communication qui nous sera fournie par le GAC. Nous espérons avec impatience vos principes.

Pour ce qui est de la qualité sans droit de vote, il y a d'autres groupes, par exemple RSSAC et SSAC, et il y a certaines raisons, qui seraient très longues à expliquer, ils ont des droits de vote.

Mais permettez-moi de clarifier. Les membres sans droit de vote participent activement et votent différemment. Ils peuvent lever la main et ont quand même un poids assez considérable au niveau des décisions. Il ne faut pas sous-estimer le travail que peut faire un membre sans droit de vote.

Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI:

Y a-t-il d'autres commentaires de nos collègues ? L'Iran.

KAVOUSS ARASTEH:

Merci Olga, et merci aux membres du NomCom.

Je comprends de votre intervention que vous encouragez le GAC à participer activement au travail du NomCom et que c'est au GAC de décider s'il veut participer ou pas.

Et je pense que nous devons peut-être traiter cette question en interne, au GAC, pour résoudre la question de savoir comment traiter la question de la confidentialité.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que nous devrions avoir une personne désignée au NomCom. Nous n'avons pas abordé la question du vote ou non vote, mais nous souhaiterions déjà, dans une première étape, qu'il y ait quelqu'un de disponible pour participer aux délibérations ;

Merci beaucoup de ces informations et merci de l'encouragement donné au GAC pour saluer la participation potentielle du GAC au travail du NomCom.

OLGA CAVALLI:

Merci Kavouss. J'ai l'Inde après.

RAHUL GOSAIN:

Je rejoins mes collègues du GAC en ce qui concerne les remerciements exprimés aux collègues du NomCom qui sont venus commenter devant nous la structure et le fonctionnement du comité de nomination ainsi que sur l'importance de la présence d'un membre du GAC au sein de ce comité.

Je voudrais avoir davantage d'informations sur le processus interne du NomCom pour l'élection de son président, pour chaque cycle du NomCom.

Et je profite de l'occasion pour insister encore une fois sur l'importance pour le GAC d'occuper ce poste vacant. Le GAC devrait donc avoir un représentant, comme cela a été dit, pour qu'il soit au

courant des nouveautés et d'être au courant de ce qu'il se passé au sein de la communauté pour la sélection.

DAMON ASHCRAFT:

Merci beaucoup de votre question. Pour ce qui est des sièges de président et présidents élus, le conseil d'administration sélectionne les personnes qui occuperont ces postes.

Il y a un appel à expression d'intérêt tous les ans, les candidats présentent donc ces manifestations d'intérêts, il y a toute une série d'entretiens, et le BCG choisit le président et le président élu.

On suppose que le président élu deviendra le président l'année suivante. Ce n'est pas obligatoire.

Pour ce qui est du président associé, il s'agit d'un président qui est sélectionné par le président pour l'aider pendant l'année.

ZAHID JAMIL:

Une clarification. C'est le comité de gouvernance du conseil d'administration qui sélectionne le président et le président élu.

RAHUL GOSAIN:

Pour mieux comprendre, si j'ai bien compris, certains membres du conseil d'administration peuvent être nommés par le NomCom. Est-ce qu'on peut s'assurer que personne dans ce comité de gouvernance de NomCom ne soit choisi au conseil d'administration ?

ZAHID JAMIL: Oui, tout à fait. L'un des points importants du NomCom c'est que nous nous éloignons de tout commentaire par rapport aux candidats. Nous clarifions les critères, ce qui est décidé, nous gérons les processus. Mais le rôle des leaderships n'est pas commenté par rapport à ça, aux candidats. Et c'est pour ça que c'est sans droit de vote.

OLGA CAVALLI: Merci l'Inde. Merci les collègues d'avoir commenté cela. Il y a un autre commentaire.

WARUNA SRI DHANAPALA: Merci beaucoup de nous avoir expliqué le processus. La question que je voulais poser rejoint celle qui a été faite par mon collègue d'Inde. Donc je teins seulement à vous remercier des explications que vous nous avez données. Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI: Merci beaucoup pour ces commentaires. L'Inde encore. Vous avez la parole.

RAHUL GOSAIN: Je voulais vous poser cette question. Nous, au sein du GAC, nous avons beaucoup parlé des critères possibles pour les postes de direction au sein du conseil d'administration, et d'autres postes de direction. Et nous sommes parvenus à des recommandations selon lesquels, en plus des compétences en matière de politiques publiques, ces candidats devraient avoir certaines connaissances par rapport aux

différents comités de l'ICANN. Une certaine expérience par rapport au fonctionnement de tous ces comités.

Alors, est-ce que vous pensez que cette idée est possible en tant que compétences pré-requises pour ces postes de directions ? Voilà ma première question.

Et ensuite, est-ce que vous avez des suggestions par rapport aux critères d'éligibilité que le GAC pourrait envoyer au NomCom par rapport aux compétences requises, etc. qui pourraient mieux faire fonctionner... Pardon, quels seraient les critères d'éligibilité pour un représentant du GAC qui participerait au travail du NomCom ?

DAMON ASHCRAFT:

Merci de cette question. Pour ce qui est de la candidature d'un représentant au NomCom. Je pense qu'il faut tenir compte qu'il s'agit d'une participation qui prend beaucoup de temps, et qu'il faut participer à plusieurs des réunions de l'ICANN.

Ensuite, pour ce qui est des compétences, il faut un individu qui puisse faire passer les points de vue du GAC au sein du NomCom. Une personne qui peut coopérer avec les autres, travaille bien en équipe. Ce sont les caractéristiques disons qui feraient de cette personne un bon membre du NomCom.

Pour ce qui est des critères qui ont été présentés par le GAC, merci beaucoup de les avoir présentés. Que se passe-t-il avec les critères que l'on obtient de la part du GAC ou des autres organisations dans la communauté ?

Ce sont toutes des informations très importantes, mais le NomCom est un organe indépendant. Il y a 16 membres du NomCom, et chacun d'entre eux va considérer les différents critères et fera sa sélection.

Un autre point, nous sélectionnons les gens à partir de la liste de candidats que nous avons.

CHERYL MILLER:

Je voulais ajouter un élément. Nous pensons que la diversité est très importante, donc si vous considérez un candidat, nous pouvons bien sûr accepter avec plaisir une autre femme. Mais aussi une personne qui soit neutre au niveau de la réflexion.

Voilà, donc une personne réunissant ces conditions aurait un profil intéressant.

OLGA CAVALLI:

Merci. C'est intéressant d'entendre tout cela.

La Palestine s'il vous plait. Vous avez la parole.

ENG ALAN SALAHALDEEN:

Merci beaucoup Olga. Merci beaucoup à Monsieur Zahid de sa réponse.

Mais sur la base de ce que vous avez répondu, je crois qu'il y a beaucoup de facteurs qui sont en rapport avec le GAC.

Le délai numéro 1, le temps pour que le GAC donne un rôle avec le droit de vote, et deuxièmement par rapport au conseil d'administration, je voudrais savoir quel est le point de vu du conseil d'administration par rapport au GAC et au NomCom.

ZAHID JAMIL:

Votre question est importante. Nous avons des difficultés pour faire des commentaires par rapport à quelqu'un qui n'a pas le droit de vote au sein du NomCom. Ce n'est pas à nous d'en parler. Mais ce serait vraiment fructueux pour notre processus, que tout le monde soit sur un pied d'égalité.

Or, c'est à la communauté de décider si ce changement de statuts sera réalisé, et je n'ai pas d'idée sur le point de vue du conseil d'administration à cet égard. Vous devriez leur poser la question.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup de ce commentaire. J'ai encore une dernière question.

Les 8 membres du conseil d'administration que vous sélectionnez, doivent-ils répondre à un critère de diversité régionale ? Doivent-ils venir des différentes régions ? Quand je regarde la liste, je vois que vous nommez quelqu'un de l'Amérique latine, quelqu'un de l'Afrique. Avez-vous donc un critère sur la diversité géographique ou c'est quelque chose qui a lieu par hasard ?

CHERYL MILLER:

Dans les statuts, on indique le nombre de postes à pourvoir par région. Il y a 5 postes à pourvoir pour chaque région. L'Amérique du Nord a 5 postes pourvus, l'Europe en 4, l'Asie en a 2, l'Amérique latine en a 2, et l'Afrique en a 2. Il faut donc réviser ces chiffres, parce que répète un tout petit peu par cœur.

Nous pourrions avoir des candidats d'autres régions. Enfin il pourrait y avoir d'autres régions qui n'ont pas tous leurs postes occupés.

Les membres du GAC, enfin si vous, en tant que membre du GAC vous avez des candidats à proposer, faites-le.

OLGA CAVALLI:

Merci beaucoup. Je ne savais pas ça. Je vous remercie.

Donc si vous n'avez pas de candidat dans votre pays, je dois dire que j'ai été nommée par la GNSO.

... Pardon, on me fait un commentaire. Oui continuez vos présentations.

CHERYL MILLER:

Pour que vous puissiez comprendre comment nous allons avancer par rapport à ce processus, je veux continuer à ma présentation et je répondrai à vos questions avec plaisir.

Nous en sommes à une étape qui va du 29 octobre au 9 mars. Il y aura le processus de candidature qui commencera le 15 janvier et qui se

terminera le 18 mars. C'est l'étape de préparation où nous nous trouvons maintenant.

Il y aura ensuite une réunion en mars ou avril, ce sera une réunion pour évaluer les candidates et leur candidature. Et cela prendra tout notre temps jusqu'à la fin du mois de juin.

Donc nous allons effectuer nos évaluations, il y aura des vérifications des références des candidats, il y aura ensuite des entretiens en personne pour couvrir des postes à pourvoir dans le conseil d'administration.

Pendant la réunion de Marrakech, nous allons choisir des membres pour le conseil d'administration ainsi que d'autres postes dans les équipes de direction. Après avoir analysé les présentations et les notifications des candidats nous allons annoncer qui sera choisi parmi ces candidats pour le 2 septembre 2019.

Voilà donc le plan de travail.

Cette information est disponible pour tout le public et je réponds avec plaisir à vos questions.

OLGA CAVALLI:

Je vous remercie. Est-ce qu'il y a des commentaires ?

Nous allons finir cette séance. Nous remercions les membres du panel d'être parmi nous. Et je répète à nos collègues, si vous avez des candidats, non seulement pour le conseil d'administration mais aussi pour la ccNSO, la GNSO, l'ALAC, encouragez-les à participer.

Je me bats toujours pour l'égalité des sexes, la participation, la diversité, nous avons besoin d'avoir davantage de femmes, il faut les encourager à présenter leur candidature, et que ces femmes viennent des différentes régions aussi.

Merci beaucoup mes chers collègues.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]